



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 95 83

06 07 90 36 96

Email : cgt@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr

Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

Nîmes, le 9 juin 2020

Présents :

Pour l'administration : Mme Paquien DGS, Mme Papais DGARI, M. Pasquet (RH), Mme Terrade, DRH relations sociales, Mme Arnoux (DEPE), M. Cuozzo (DADST), Mme Bridier (Daut), APPUI Mr EYRAUD, Mr Perrigot DGADCV, Me Poilleux UTASI GR.

Pour les organisations syndicales : CFDT – CGT – SUD

Protections :

Des nouveaux masques en tissus plus légers (pour l'été) seront distribués prochainement.

DGARI

Les frais de repas (durant le confinement du fait de l'arrêt des restaurations collectives et le PRA) sont pris en charges par la collectivité (décret) pour tous les agents.

La CGT a interpellé l'administration en ce qui concerne les ATTE qui travaillent dans des collèges ou les cantines restent fermées afin qu'ils puissent également se faire rembourser leur frais de repas.

La DGS ne s'est pas positionnée aujourd'hui mais donnera une réponse très prochainement.

En ce qui concerne le travail à domicile, les agents bénéficient de 3 euros par jours pour pallier aux frais (électricité etc....) *Pendant le confinement ces 3 euros seront intégrés dans la prime COVID, à partir du déconfinement ils seront payés sur salaire comme le stipule le règlement télétravail.*

Les agents des collèges bénéficient de l'annulation des congés comme tout agent pendant le confinement. La CGT demande une note qui mettra l'accent sur la possibilité qu'ont les agents à choisir soit le report des congés soit le dépôt de ces journées sur un compte épargne temps.

Les bulletins de salaires n'ont pas été remis aux agents suite à un problème technique de la DRH, mais la régularisation de leurs envois est en cours.

Bilan du présentiel :

Depuis le PRA les organisations de travail des agents ont été multiples. Il y a au moins 1800 agents qui ont travaillés en présentiel au moins un jour par semaine.

A partir de la semaine prochaine et au vu des ouvertures des missions du PRA (nécessaire pour la population), la DGS inverse la « norme » : **le travail en présentiel doit être privilégier alors que le télétravail ne doit être que de l'exception.** Pour autant le présentiel s'effectuera sous condition du respect des protocoles sanitaires en cours.

La CGT demande des renforts de personnels pour remplacer les personnes vulnérables et les postes vacants.

La DGS se positionne contre le remplacement des « vulnérables » qui peuvent télétravailler et nous fait savoir que **tous les postes vacants sont aujourd'hui à l'arbitrage !** Faute de budget dû à la crise du COVID...

La CGT signale que c'est une raison pour laquelle le 16 juin un appel à la mobilisation est lancé pour les services publics dont le CHU.

DGADS

La présentation DADST reste floue... pour la semaine prochaine, maintien du fonctionnement sur rendez-vous. La PMI peut reprendre dans certains CMS.

La CGT demande que la priorité soit la réception du public.

3^{ème} Phase d'ouverture des CMS

UTASI GRAND NIMES

CMS Sauveplane : 5j/semaine, PMI ??

CMS Picatier : 5 jrs/semaine 3jrs SST/ 2 jrs ASE.

Une visite CHSCT est prévue avant une ouverture le 22 juin. Siège

UTASI Neuilly préparation du déménagement pour Diderot.

Le DADST et Me POILLEUX proposent l'ouverture du CMS du Mas de Mingue 5 jours/semaine et au mois d'août 2 jours/semaines avec des horaires modifiés. Les organisations syndicales dénoncent les problématiques de ces locaux, des bureaux d'accueil sans possibilité d'aération, climatisation portable, exigüité des locaux etc...

La CGT demande pourquoi il n'est pas possible de recevoir le public dans d'autres CMS (ex : Sauveplane)

Après un long débat quelque peu « houleux », la DGS propose une visite CHSCT en urgence et en sa présence (mercredi 10 juin 2020) pour vérifier si cette ouverture est possible ou non.

La DGS demande à la DGA un point sur les agents vulnérables et les personnels pouvant être en présentiel en tenant compte des prises de congés. **La DGS affirme qu'à partir de la semaine prochaine, seuls les agents vulnérables et les agents en congés ne doivent être considérés comme personnels ne pouvant pas être en présentiel.**

La CGT demande un peu plus de souplesse en ce qui concerne les « gardes d'enfants », mais nous n'avons pas obtenu de réponse favorable.

UTASI GARD RHODANIEN

Tous les CMS sont ouverts sur cette UTASI, la directrice augmente les jours d'ouverture.

CMS Pont st Esprit 4 j

CMS Les angles 4j

UTASI STA MAIA 4 j

STI aramon 3 j CMS 2 jours

UTASI CEVENNES AIGOUAL

La Grand combe 4j/semaine

St Juline des Rosiers 3 à 4j

Bessèges 3 j

St Florent sur Auzonet l'AEP normal

Anduze 5j

St Jean du gard normal

UTASI 5j

Parenthèse PMI normal

Prés st jean normal

Camargue Vidourle

CMS Quissac 2 j/semaine

CMS Calvisson 2j/semaine CMS Sommières 3j

Les missions FSL Maintien, Accès, Expulsion, reprennent

Toutes les missions sont donc réintégrées.

PS : Nous nous excusons d'avance si se glissent quelques erreurs parmi ces réouvertures, la présentation floue et décousue ne nous a pas facilité le compte rendu... !

HOTLINE :

Les CMS vont pouvoir reprendre l'accueil téléphonique. La DGS ne souhaite pourtant pas abandonner la hot line aujourd'hui. Le souhait de l'administration est de mener une réflexion sur son maintien... Un bilan sera donc fait.

Pour entériner le fort potentiel d'une hotline, il est mis en avant que plus de 30% des appels sont perdus au niveau des CMS dans une période « normale ». En effet, sur certains CMS centraux le nombre d'appels dépassent les possibilités téléphoniques techniques en cours.

La CGT reconnaît qu'il y a un pourcentage d'appel qui n'obtiennent pas d'interlocuteur. Elle demande de porter plutôt la réflexion sur les raisons pour lesquelles il y a une telle perte et de travailler à améliorer nos standards téléphoniques.

Le CAMSP :

Les agents seront rencontrés avant fin juin pour les informer de l'abandon du transfert le remplacement du Médecin Responsable est envisagé, la publication du poste sera faite dès la semaine prochaine.

ASSISTANS FAMILIAUX (intervention CGT ci-joint)

Places disponibles : un grand nombre de personnel alors qu'ils ont les agréments nécessaires ne sont pas au complet de leur accueil possible.

L'alerte étant donnée, la DGS propose une rencontre DEPE, DGS, OS le 29 juin (4 par organisations syndicales)

CULTURE

DLL :

A partir du 15 juin :

-réouverture des bibliothèques municipales et inter communales.

-reprise de la livraison des livres au réseau bibliothèque sur rendez-vous sans contact et avec distanciation. Le Protocole sanitaire sera préparé pour le retour des œuvres pour le mois de septembre.

Musée d'Art Sacré :

Reprise du service le 23 juin et ouverture au public le 30 juin.

-Le réaménagement de l'accueil pour répondre à la demande du public et au protocole sanitaire a été effectué. En ce qui concerne les personnels effectuant le nettoyage des locaux ces derniers seront assez nombreux et une formation de tous les personnels sera effectuée avant l'ouverture au public. Le musée accueillera maximum 5 personnes par salles (40 personnes pour tout le Musée).

-Les animations sont annulées durant l'été.

Les accueils « éducatifs » ne sont pas repris. Un protocole pour la rentrée de septembre sera préparé au cas où.

Château d'Assas Pôle culturel

Animation et exposition les artistes retenus seront reprogrammés à la rentrée. Un protocole sera présenté.

DGAML

La CGT demande l'application stricte de la note de service en ce qui concerne les horaires. En priorité, travailler l'organisation de travail en fonction du volontariat. Selon les centres cette base n'est pas respectée. Les organisations syndicales demandent à ce que les notes de services soient envoyées aux agents, seuls les Chefs de Services en sont destinataires et que cette note soit respectée uniformément dans tous les territoires. La DGS va s'assurer de cela.

ORDRE DU JOUR DE LA SEMAINE PROCHAINE

Point RH

Collèges

DGADS Mas de Mingue +Picatier